

MICHEL CANEVET

Sénateur du Finistère
Membre de la commission des Finances



Édito

Mars 2021 – Lettre n° 27

Sortir enfin de nos contraintes !

Un an pratiquement jour pour jour après le 1er confinement, au lendemain du 1er tour des élections municipales, notre pays se trouve toujours contraint par des restrictions de déplacement (couvre-feu) et la fermeture de nombreuses activités, notamment dans le secteur des services à la population.

Avec le déploiement de la vaccination, au fur et à mesure de l'approvisionnement par les acteurs pharmaceutiques, nous pouvons espérer rapidement, désormais, retrouver une vie plus normale.

Il est temps d'en sortir, car le moral, même avec les beaux jours retrouvés, demeure affecté pour beaucoup de nos concitoyens, et l'activité économique se ressent de ces contraintes.

Pourtant, il y a du ressort chez les acteurs économiques. Quand on voit, que durant la pandémie, CADIOU Industrie à LOCRONAN a recruté près de 100 nouveaux collaborateurs (550 actuellement), que beaucoup d'entreprises ont des besoins de recrutement, que notre département est attractif, nous pouvons être optimistes pour l'avenir, Alors, positivons .

Michel CANÉVET

L'INFO À NE PAS MANQUER



Webinaire - nouvelle relation de confiance Etat/entreprises - ce lundi 8 Mars 2021

Deux ans après le lancement de la nouvelle relation de confiance, Olivier Dussopt, ministre chargé des comptes publics, clôturera un webinaire fiscal et social animé par Jérôme Fournel directeur général des Finances Publiques et Yann-Gael Amghar directeur de l'Urssaf Caisse nationale, en présence de Patrick Martin, président délégué du Medef.

le 8 mars 2021 de 16h30 à 18h30

Il sera évoqué les mesures mises en œuvre par la Direction générale des finances publiques et par l'Urssaf au profit des entreprises et les principales offres de services déjà en place. Seront également abordés les nouveaux dispositifs visant à renforcer la sécurité juridique et l'accompagnement fiscal et social des entreprises.

Les entreprises sont invitées à suivre ce bilan via le webinaire en s'inscrivant via ce lien

Vous recevrez un message de confirmation de votre inscription.



La dette et sa soutenabilité



La crise sanitaire qui frappe indirectement l'économie mondiale depuis un an désormais met en lumière le rôle de la dette des Etats. En effet, pour parer les effets de la pandémie, et soutenir la reprise à venir, la France a eu recours à un surcroît d'endettement, aussi appelé « dette Covid ». Cette actualité pose de nombreuses questions, et des débats naissent, entre économistes, sur le remboursement de la dette. Sommes-nous tenus d'honorer nos engagements, particulièrement ceux contractés pour faire face à la pandémie ? De nombreuses positions sont exprimées, parfois peu en prise avec la réalité.

Rembourser est tout simplement une obligation vis-à-vis de nos créanciers, et une question de crédibilité. A l'heure actuelle, la France peut emprunter à des taux négatifs (-0,14% en moyenne sur l'année 2020 ! – permettant de diminuer la charge annuelle des intérêts de la dette), du fait de la confiance que lui portent les investisseurs. 7 milliards d'euros ont ainsi été placés par les investisseurs en janvier, sur 50 ans, au taux de 0,59%.

La maturité moyenne de notre dette publique est de 8 ans et 2 mois. Je crois qu'en allongeant celle-ci, à 20 ou 30 ans, nous pourrions utiliser la dette comme un instrument du financement de notre économie productive et de la relance qui s'amorce. En effet, notre dette est soutenable, et, à la différence de celle des ménages, il convient uniquement de rembourser la charge d'intérêts.

Notre dette est détenue à environ 50% par des non-résidents français. La Banque de France (10%), des compagnies françaises d'assurance et de crédit (25%) et diverses institutions françaises complètent le tableau.

La commission présidée par Jean Arthuis sur l'avenir des finances publiques permettra, je l'espère, de faire preuve de pédagogie sur l'enjeu de la dette publique, et de dresser des pistes d'action pour retrouver une gestion maîtrisée des deniers publics.

Suite du Ségur de la Santé



Le Sénat a adopté une proposition de loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification. Ce texte concrétise une partie des engagements pris lors des négociations du Ségur de la Santé. Il facilite notamment le travail des sages-femmes et de diverses professions médicales. J'ai déposé sur ce texte un amendement, suggéré par plusieurs ergothérapeutes du Finistère, adopté par le Sénat, visant à ouvrir, sous conditions, le droit de prescription aux ergothérapeutes. Cette possibilité permettra notamment un meilleur accompagnement des personnes en situation de dépendance.

Les nouveaux modes de travail et de management



Dans le cadre de la Délégation aux entreprises du Sénat, et avec mes collègues de Savoie Martine Berthet et de Seine Saint-Denis Fabien Gay, je mène actuellement une réflexion sur les nouveaux modes de travail et de management, qui fera prochainement l'objet d'un rapport.

Le développement massif du télétravail, et plus généralement l'incidence croissante des technologies dans le contenu et les modes de travail, doit conduire à trouver de nouveaux équilibres entre participation au collectif dans l'entreprise et autonomie accrue des salariés, entre vie professionnelle et vie privée, et permettre aux entreprises de tirer parti de la crise pour travailler sur les conditions de travail et développer, dans le dialogue social, les actions de prévention des risques sanitaires, tant physiques que psychiques.

Lors d'une audition, mes collègues et moi-même avons pu apprécier le témoignage d'Emmanuelle Legault, PDG de Cadiou industries, 550 salariés à Locronan, sur les méthodes de management (Lean) mises en œuvre dans l'entreprise.

MES PRIORITÉS

Liaisons transmanche



Dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, et de l'impact de la crise sanitaire, le secteur des liaisons transmanche est fortement touché. C'est pourquoi j'ai déposé, avec ma collègue sénatrice de l'Orne Nathalie Goulet, une proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur cette filière vitale pour notre économie littorale. Un de mes amendements au projet de loi de finances, adopté par le Sénat et malheureusement supprimé par les députés, ouvrait la voie à des exonérations de cotisations pour les entreprises du secteur afin de leur permettre de faire face à la situation économique.

Gestion des boues des stations d'épuration



De récentes modifications législatives entraînent des modifications dans les conditions de retour au sol des boues d'épuration urbaine. De nombreuses collectivités demandent une clarification des évolutions réglementaires induites. J'ai ainsi saisi la ministre de la transition écologique d'une question en ce sens, notamment au regard des délais, et des surcoûts d'investissement entraînés. Cette dernière indique que le projet de décret « socle commun » en la matière, qui cristallise les tensions, est encore susceptible d'évoluer, suite aux remontées de terrain, et aux retours de l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES). L'étude d'impact financier du projet de décret est par ailleurs en cours d'élaboration. Confiée au Centre de recherche et développement pour les matières fertilisantes et la qualité des agrosystèmes (RITTMO), elle fait actuellement l'objet d'échanges bilatéraux entre ce dernier et les différents acteurs de la filière.

Relations commerciales entre producteurs et grande distribution



Par une question orale posée au Sénat le 19 janvier dernier, j'ai interpellé le ministre de l'économie sur les déséquilibres qui persistent dans les relations commerciales entre les producteurs et la grande distribution. Deux ans après la loi EGALIM, l'objectif de rétablir l'équilibre des relations commerciales entre les producteurs et la grande distribution n'est pas encore atteint. Aux Etats-Unis, le « Robinson-Patman act » de 1936 prohibe ainsi certaines pratiques de la grande distribution, notamment une discrimination au niveau des prix : cela pourrait permettre de protéger les producteurs et les PME face aux géants de la distribution, en fixant un prix identique d'achat. J'ai donc demandé au ministre si des mesures de ce type pouvaient être envisagées en France.

Dans sa réponse, le ministre a estimé qu'il fallait encore attendre que la loi EGALIM produise tous ses effets. Il a aussi indiqué que son ministère assigne régulièrement les distributeurs devant les tribunaux de commerce pour des pratiques abusives envers leurs fournisseurs. Depuis 2008, de nombreuses décisions de justice ont été rendues dans des affaires engagées par le ministre. Ainsi, des amendes civiles, pour un montant de 16 millions d'euros, ont été prononcées contre les auteurs de telles pratiques, parfois également condamnés à restituer aux fournisseurs lésés plus de 180 millions d'euros indûment perçus.

Si je partage son avis sur la multitude de lois déjà adoptées à ce sujet, je pense que nous avons déjà le recul nécessaire sur la loi EGALIM. Très concrètement, on voit qu'un certain nombre de producteurs, notamment de lait et de viande bovine, mais ils ne sont pas les seuls, ont du mal à vivre de leur activité, ce qui n'est pas normal. Il importe donc d'agir.

Agir, cela signifie trouver d'autres solutions

Baisse des impôts de production

Le Gouvernement avait fait de la baisse des impôts de production une priorité, renforcée avec le plan France Relance. Cela se traduit concrètement par trois mesures : la réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable ; la réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ; l'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée, ce qui permettra d'éviter qu'une partie du gain de la baisse de la CVAE et des impôts fonciers ne soit neutralisée par le plafonnement.

En Finistère, 609 entreprises sont bénéficiaires en TFPB, pour un montant de 14,7 millions d'euros. Ce nombre s'élève à 7 757 entreprises au regard de la CVAE, permettant d'économiser 63,4 millions d'euros. Au total, 8 240 entreprises finistériennes sont ainsi gagnantes, pour un bénéfice total de 88,6 millions d'euros.

Commission DETR

LA DETR

Dotation d'équipement des territoires ruraux

Le 19 février dernier, la commission DETR, au sein de laquelle j'ai été nommé, ainsi que Nadège HAVET, par le Président du Sénat, s'est réunie afin d'examiner la programmation 2021.

L'enveloppe des crédits est en légère hausse par rapport à l'année précédente. Le nombre de dossiers reçus a également été en hausse significative, montrant ainsi l'engagement de nombreux dossiers d'investissements dans nos Communes et par les Communautés de Communes. Une réserve départementale a été conservée sur les 13 millions de crédits de l'année pour financer des dossiers.

Pour ceux qui le souhaitent, je peux communiquer les conclusions de la Commission pour l'attribution des crédits.

Par ailleurs, des crédits DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) viennent compléter les financements DETR, avec une enveloppe indicative de 7 millions € pour le Finistère et une enveloppe additionnelle dédiée à la réparation énergétique, à hauteur de 16 millions €, dont 4 pour le Conseil Départemental du Finistère.

Nouvelle génération de contrats CRTE



Afin d'organiser plus efficacement le soutien aux projets locaux, le Gouvernement a décidé de lancer des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) qui ont vocation, à terme, à constituer le cadre global de contractualisation de l'ETAT avec les territoires.

En Finistère, après concertation avec les élus locaux, 7 périmètres servant de base de contractualisation avec les territoires ont été définis par le Préfet :

- Le Pays de BREST,
- Le Pays de MORLAIX-LANDIVISIAU-Haut Léon,
- Le Pays COB,
- Le Pays de Cornouaille (Ouest Cornouaille, QBO et FOUESNANT), Concarneau Cornouaille, Quimperlé Communauté,
- Les Îles du Ponant.

Il convient désormais, sur les territoires, de définir les priorités d'actions afin de concrétiser le maximum de projets.

EN FINISTÈRE & EN BRETAGNE

- Mercredi 23 décembre 2020 : rendez-vous avec le directeur de l'association quimpéroise Hip Hop New School qui compte plus de 600 élèves en école de danse et promeut le Break-Dance qui deviendra discipline olympique en 2024.
- Lundi 28 décembre 2020 : au Groupement de gendarmerie nationale du Finistère à Quimper, j'assiste à la cérémonie d'hommage en mémoire des trois gendarmes d'Ambert abattus en service. L'occasion de rappeler la dangerosité de leur mission et le respect que l'on doit aux forces de l'ordre qui protègent la population.
- Mardi 29 décembre 2020 : je soutiens les « Bigoudens Makers », une entreprise collective dont l'objet est de reprendre des sites touristiques et économiques emblématiques du Pays Bigouden et dont les membres souhaitent réaménager le site de l'hôtel de Bretagne, en plein cœur de Pont l'Abbé.
- Samedi 2 janvier 2021 : j'assiste à la cérémonie de vœux à Saint Renan, capitale du pays d'Iroise. Le Maire, les conseillers municipaux et le député Didier Le Gac sont en présentiel à l'espace culturel et les interventions sont diffusées en direct sur Facebook et le site de la mairie pour l'ensemble de la population.
- Mardi 5 janvier 2021 : visioconférence avec le Préfet du Finistère pour faire le point sur la situation sanitaire dans le département. Vendredi 8 janvier 2021 : Rentrée solennelle du Tribunal de Commerce de Brest, sous la présidence de Dominique Maguer avec plus de 1742 entreprises au registre du commerce en 2020 (3081 inscriptions, 1339 radiations).
- Lundi 11 janvier 2021 : je reçois à la permanence les responsables de l'association « Les papillons », particulièrement active en matière de protection de l'enfance en mettant à leur disposition, dans les écoles et les clubs sportifs, des boîtes aux lettres dédiées.
- Mercredi 13 janvier 2021 : visioconférence avec le Préfet du Finistère pour faire le point sur la situation sanitaire dans le département.
- Dimanche 17 janvier 2021 : je signe, avec 150 collègues élus, une tribune publiée dans le Journal du Dimanche, pour demander au Président Emmanuel Macron que les électeurs de Loire-Atlantique soient consultés, par référendum, sur leur souhait, ou non, de rejoindre la Région Bretagne.
- Lundi 18 janvier 2021 : J'assiste, ce lundi, aux audiences solennelles de rentrée des Tribunaux judiciaires de Brest, le matin et de Quimper l'après-midi. Depuis le 1er janvier 2020, les tribunaux judiciaires regroupent les tribunaux d'instance et de grande instance situés dans une même ville.
- Jeudi 21 janvier 2021 : visioconférence avec le Préfet du Finistère pour faire le point sur la situation sanitaire dans le département.
- Jeudi 21 janvier 2021 : j'assiste, en visioconférence, à la réunion plénière du Conseil Territorial de Santé du Finistère.
- Vendredi 22 janvier 2021 : Point d'étape sur la vaccination dans le département organisé à la résidence Parc an Id de Pouldreuzic, avec Philippe Mahé, Préfet du Finistère, et Jean-Paul Mongeat, Directeur départemental de l'ARS.
- Vendredi 22 janvier 2021 : Rencontre avec Guilène Esnault, Directrice académique des services de l'Education Nationale.
- Vendredi 22 janvier 2021 : dans le prolongement de la mise en place du comité départemental de suivi du plan de relance en décembre dernier, je participe en visioconférence à la Conférence Sociale organisée par le Préfet.
- Lundi 25 janvier 2021 : je reçois Stéphane Chéné, spécialiste de Jules Verne, écrivain et conférencier qui vient de recréer l'univers du Tour du Monde en 80 jours dans une bande dessinée éditée à compte d'auteur et illustrée par Gérard Berthelot. Nous évoquons ensemble « Le comte de Chanteleine », écrit par Jules Verne en 1864.
- Lundi 25 janvier 2021 : Réunion de travail avec Michel Guéguen, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 29 et Robert Bernard, son vice-Président.
- Lundi 25 janvier 2021 : Monsieur Gwennog Grall, expert-comptable associé, Vice-président de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne, vient me présenter la situation de sa profession.
- Lundi 25 janvier 2021 : j'assiste en visioconférence à une réunion avec les principaux acteurs français de la filière cidricole qui connaît d'importantes difficultés.
- Jeudi 28 janvier 2021 : visioconférence avec le Préfet du Finistère dans le cadre du suivi du Plan de relance dans le département.
- Vendredi 29 janvier 2021 : visioconférence avec Georges Baudinat, le nouveau Président de la Fédération des Particuliers Employeurs en Bretagne. La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers

depuis 70 ans.

- Vendredi 29 janvier : j'échange par visioconférence avec le médecin Samuel Le Goff au sujet de la problématique de la Télémédecine en zones rurales.
- Vendredi 29 janvier 2021 : je reçois à ma permanence trois étudiants responsables associatifs (ACID Quimper, Sén'Art, League) du Pôle quimpérois de l'UBO qui me présentent les difficultés auxquelles les étudiants sont confrontés au quotidien du fait de la crise sanitaire.
- Lundi 1er février 2021 : Rendez-vous à la permanence avec les responsables de Centrales Villageoises Ouest Cornouaille dont l'objet est de produire des énergies renouvelables sur le territoire de l'Ouest Cornouaille, c'est à dire les 4 communautés de Communes. Jeudi 4 février 2021 : visioconférence avec le Préfet du Finistère pour faire le point sur la situation sanitaire dans le département.
- Vendredi 5 février 2021 : réunion de travail à la permanence avec Nadine KERSAUDY, la Présidente de l'Association des Maires Ruraux du Finistère, accompagnée des membres du bureau de l'Association.
- Samedi 6 février 2021 : Inauguration par le 1er Ministre du nouveau siège d'IFREMER à Brest. L'occasion de rappeler que le domaine maritime de la France s'est récemment étendu de 150.000km² grâce aux études menées par l'Institut.
- Lundi 8 février 2021 : j'assiste au Webinaire – Banque de France Bretagne – « Les entreprises en Bretagne : bilan 2020 & perspectives 2021 », avec Hervé MATTEI, Directeur Régional de la Banque de France.
- Vendredi 12 février 2021 : je participe en distanciel à l'Assemblée Générale de « Produit en Bretagne ».
- Vendredi 12 février 2021 : Moment d'échanges avec les membres du Club « Décentralisation & Habitat Bretagne » dans le cadre du « Projet de loi 4D »
- Jeudi 18 février : réunion en visioconférence du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) Bretagne, qui accompagne les employeurs publics dans la mise en oeuvre de politiques d'inclusion professionnelle.
- Vendredi 19 février 2021 : je participe, en distanciel, à la réunion préfectorale consacrée aux dossiers de Dotations d'Equipement Ruraux (DETR).
- Vendredi 19 février 2021 : réunion de travail à la permanence avec Monsieur Yannick Scalzotto, Sous-Préfet à la relance et Gustave Garcia et Etienne Picard de la Société Brittany Aviation.
- Samedi 20 février 2021 : à Pouldreuzic, en présence de nombre de ses collègues et de la population, j'assiste à la cérémonie d'hommage à Guy Andro, le capitaine des pompiers disparu tragiquement le 13 février.
- Lundi 22 février 2021 : A l'invitation des jeunes agriculteurs du Finistère, je visite l'exploitation laitière de Stéphane Cornec, exploitant installé à Plonéis. L'occasion de faire le point sur la Loi Egalim, qui est à parfaire pour permettre aux agriculteurs de mieux vivre du prix de leurs productions.
- Mardi 23 février 2021 : je rencontre, sur leur site du Relecq Kerhuon, les bénévoles, responsables et compagnons d'Emmaus. Une activité intense pour les 46 compagnons hébergés au service de la revalorisation de nos objets mobiliers inutilisés.
- Mercredi 24 février 2021 : j'accompagne le Préfet du Finistère lors de sa visite de l'entreprise Guelt de Quimperlé. Créée en 1978, le groupe Guelt compte aujourd'hui 350 personnes et conçoit et construit des équipements ainsi que de lignes complètes pour la production agroalimentaire et le conditionnement primaire ou secondaire des produits.
- Mercredi 24 février 2021 : réunion de travail à Pont-L'Abbé, autour de l'équipe municipale avec le Préfet pour échanger sur le programme « Petites villes de demain » pour lequel l'Etat a retenu la Commune et pour prioriser ses financements.
- Mercredi 24 février 2021 : visioconférence avec le Préfet du Finistère pour faire le point sur la situation sanitaire dans le département.
- Jeudi 25 février 2021 : je participe en visioconférence à l'Assemblée générale de l'Association Iles du Ponant qui regroupe 15 îles réparties de la Manche à la Charente Maritime.
- Vendredi 26 février 2021 : réunion du SCOT du Pays de Brest, constitué de 86 communes et 6 intercommunalités, à Plabennec.
- Samedi 27 février 2021 : je participe au débat organisé par Le Club de la presse de Bretagne et la Ligue des Droits de l'Homme, à la médiathèque de Quimper, en présence de mon collègue député Erwan Balanant (député Modem), d'un représentant du syndicat national des journalistes (SNJ) Olivier Scaglia et de l'avocat Arié Alimi, membre de la LDH. Lors de cet échange, nous avons notamment évoqué la généralisation de l'état d'urgence et loi « Sécurité globale » que le Sénat discutera à la mi-mars.

Contacts

Au Sénat

Octave LOIZILLON
Tél. 01.42.34.28.70

À Quimper

Catherine BILIEC & Jean-François LE GOFF
Tél. 02.98.87.84.92